

LE CHIFFRE

380 dollars

Tel pourrait être le prix du baril de brut en 2015 (50 dollars aujourd'hui)

selon une estimation de la banque d'investissement du groupe Caisse d'Épargne, IdS CIB.

Les auteurs de cette étude établissent une comparaison « plausible » avec les chocs pétroliers des années 1970. Selon eux, les faibles perspectives d'augmentation de la capacité mondiale de production de pétrole et le lent développement des énergies de substitution militent en faveur de ce pronostic.

AU VOL

« Insuffisant pour les apiculteurs »

Dans une lettre adressée le 14 avril au ministre de l'Agriculture, l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf) estime que l'arrêté du 6 avril interdisant la mise sur le marché des semences traitées avec des produits à base de fipronil « constitue une restriction d'une portée insuffisante et donc inacceptable pour la filière apicole » par rapport à l'arrêté du 24 février 2004. Le syndicat redoute que les agriculteurs procèdent eux-mêmes à « l'arrogage à l'aide de produits à base de fipronil qui demeurent en vente libre ».

PAC Les déclarations de surface reportées au 15 mai

Le ministre accorde quinze jours supplémentaires pour le dépôt des déclarations de surface et des demandes d'aide directe lactière. Le site telepac.agriculture.gouv.fr pour les déclarations en ligne, sera également accessible pendant quinze jours



supplémentaires. Cela vaut aussi pour les demandes d'indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN), de prime herbagère agroenvironnementale (PHAE) et la déclaration annuelle de respect des engagements des contrats d'agriculture durable (CAD). ■

CONTRÔLES Le syndicat de fonctionnaires Sygma-FSU opposé à une « charte »

Le syndicat de fonctionnaires Sygma-FSU a récemment écrit au ministre de l'Agriculture pour lui exprimer son « opposition totale à toute idée de charte des contrôleurs ou des contrôles » des exploitations agricoles. « Si nous trouvons normal qu'un guide de procédure soit écrit de

manière à décrire le fonctionnement d'un contrôle [...] nous ne pouvons accepter l'idée même d'une charte, qui tend à soumettre l'exercice des prérogatives de la puissance publique à l'intérêt particulier de représentants d'une corporation », précise le courrier. ■

TREMBLANTE OVINE Le programme de tests renforcé

Les pouvoirs publics sont prêts à augmenter le nombre de tests de dépistages des encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST) auxquels sont soumis les ovins à l'abattoir et à l'équarissage. Cette décision fait suite à la découverte d'un cas d'ESR chez une chèvre française et à la mise à jour par l'Anssa de ses avis sur

les risques liés aux EST dans les filières petits ruminants. Le programme de dépistage avait déjà été renforcé dans le secteur caprin. La décision concernant les ovins sera mise en œuvre avec l'appui technique de l'Anssa. Le nombre de tests supplémentaires et les modalités de leur prise en charge ne sont pas encore définis. ■

GÉNÉTIQUE Les unités de sélection quittent l'Upra prim'holstein

L'Union nationale des coopératives agricoles d'élevage et d'insémination animale (Unceia) a annoncé le 19 avril que les unités de sélection prim'holstein entamaient « un processus irréversible de séparation avec l'Upra », considérant qu'elles ne sont pas assez écoutées dans le choix des orientations de la race. « Nous ne voulons surtout pas bloquer le fonctionnement des institu-

tions », commente Maurice Barbezant, le directeur de l'Unceia. Les unités de sélection, « dans l'attente de leur départ, respecteront loyalement la répartition actuelle des missions [...] et les règles institutionnelles de fonctionnement de l'Upra. Cette décision même permettra à l'Upra actuelle de recouvrer sa liberté pour mener à bien ses propres choix. » ■

FIPRONIL Deux arrêtés d'interdiction bientôt publiés

Deux nouveaux arrêtés, qui devaient être publiés au « Journal officiel », vont prohiber la mise sur le marché de produits de traitement du sol à base de fipronil, et l'utilisation des semences traitées avec des produits à base de fipronil ainsi que l'utilisation des produits de

traitements de sol. Ces deux arrêtés vont venir en complément d'un arrêté du 6 avril dernier, publié au « Journal officiel » du 13 avril, et interdisant la mise sur le marché de semences traitées avec des produits contenant du fipronil. ■

DIVERSIFICATION Bonnes pratiques de compostage

La jeune association des agriculteurs composteurs s'est dotée d'une charte de bonnes pratiques. Destinée à rassurer les collectivités sur la qualité du produit et la pérennité de la filière, la charte inclut des obligations sur

l'infrastructure, le processus et la composition finale du compost. Les 16 sociétés adhérentes fonctionneront sur la base de l'auto-diagnostic la première année et évolueront vers la qualification par un organisme certificateur. ■

La France Agricole 
La lettre quotidienne de La France Agricole

Chaque jour chez vous :
l'actualité, la météo,
les cours et marchés

Pour la recevoir deux semaines gratuitement par fax ou e-mail, contactez le 01 40 22 70 55 ou abos@gfa.fr